

Collectif Stonewall Marseille
3 rue Saint-Pierre,
13005 Marseille

Marseille, le 12 mars 2003

Monsieur FABRE
Directeur de l'ONAC
47 Cours Pierre-Puget
13006 Marseille

Objet : Participation aux Cérémonies
de Commémoration de la Déportation du Dimanche 27 avril 2003

Monsieur le Directeur,

La reconnaissance de la déportation des homosexuels par le régime nazi a été marqué récemment par deux événements importants.

En octobre 2001, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, établissement reconnu d'utilité publique placé sous le haut patronage du Président de la République, a produit un rapport qui concerne « la déportation d'homosexuels à partir de la France dans des lieux de déportation nazis durant la seconde guerre mondiale » au titre du paragraphe n°175 du code pénal Allemand. Nous soulignons la grande qualité et l'impartialité de ce travail qui atteste désormais de la réalité de la déportation pour motif d'homosexualité en France. Ce rapport de la Fondation établit un relevé de 207 noms de personnes déportées en Alsace et en Moselle, à ce titre.

D'autre part, tous les ans et dans de nombreuses villes, en marge des cérémonies officielles de la Journée du Souvenir, les représentants des associations homosexuelles déposent une gerbe à la mémoire des victimes homosexuelles du nazisme. Depuis deux ans, à Paris, le Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et la Mairie de Paris permettent une participation officielle d'une délégation des associations homosexuelles à la cérémonie du Mémorial national de l'Ile de la Cité. Une circulaire émanant du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants est adressée aux Préfets afin de faciliter la participation des associations homosexuelles à cette cérémonie dans les autres villes.

Dans ces villes, de nombreux élus et personnalités participent à ces dépôts de gerbe et citent la déportation homosexuelle au cours de cette cérémonie.

Par ailleurs, cette année à Marseille comme l'association Mémoire des Sexualités a eu l'occasion de vous en informer, nous attendons la présence pour cette cérémonie de Monsieur Pierre Seel qui est l'un de ces déportés. Nous souhaitons être à ses côtés pour le dépôt de gerbe que nous ferons en mémoire de la déportation homosexuelle.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous voudrez bien lui faire et nous vous demandons de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des associations d'Anciens Combattants et Déportés.

Veillez croire, monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Christian de Leusse
président

Collectif Stonewall Marseille
3 rue Saint-Pierre,
13005 Marseille

Marseille, le 12 mars 2003

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Sénateur-Maire
Hôtel de Ville
13002 Marseille

Objet : Participation aux Cérémonies
de Commémoration de la Déportation du Dimanche 27 avril 2003

Monsieur le Maire,

La reconnaissance de la déportation des homosexuels par le régime nazi a été marqué récemment par deux événements importants.

En octobre 2001, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, établissement reconnu d'utilité publique placé sous le haut patronage du Président de la République, a produit un rapport qui concerne « la déportation d'homosexuels à partir de la France dans des lieux de déportation nazis durant la seconde guerre mondiale » au titre du paragraphe n°175 du code pénal Allemand. Nous soulignons la grande qualité et l'impartialité de ce travail qui atteste désormais de la réalité de la déportation pour motif d'homosexualité en France. Ce rapport de la Fondation établit un relevé de 207 noms de personnes déportées en Alsace et en Moselle, à ce titre.

D'autre part, tous les ans et dans de nombreuses villes, en marge des cérémonies officielles de la Journée du Souvenir, les représentants des associations homosexuelles déposent une gerbe à la mémoire des victimes homosexuelles du nazisme. Depuis deux ans, à Paris, le Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et la Mairie de Paris permettent une participation officielle d'une délégation des associations homosexuelles à la cérémonie du Mémorial national de l'Ile de la Cité. Une circulaire émanant du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants est adressée aux Préfets afin de faciliter la participation des associations homosexuelles à cette cérémonie dans les autres villes.

Dans ces villes, de nombreux élus et personnalités participent à ces dépôts de gerbe et citent la déportation homosexuelle au cours de cette cérémonie.

Par ailleurs, cette année à Marseille comme l'association Mémoire des Sexualités a eu l'occasion de vous en informer, nous attendons la présence pour cette cérémonie de Monsieur Pierre Seel qui est l'un de ces déportés. Nous souhaitons être à ses côtés pour le dépôt de gerbe que nous ferons en mémoire de la déportation homosexuelle.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous voudrez bien lui faire. Il serait, en particulier, important que Monsieur Seel puisse être reçu en Mairie à cette occasion.

Veillez croire, monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Christian de Leusse
président

Associations membres du Collectif Stonewall Marseille : Aux 3G, le Centre Evolutif Lilith, David et Jonathan-Marseille, Mémoire des Sexualités, les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence (couvent des Chênaies), l'association MPPM